

### **7 bons réflexes à adopter en matière de sécurité numérique**

#### **Info**

Posté par : JerryG

Publié le : 1/7/2009 0:00:00

À la veille des vacances, quelques précautions s'imposent. Et encore plus quand un départ à l'étranger se profile ! En 7 points-clés, Justaskgemalto.com, 1er site grand public dédié à la sécurité numérique, vous aide à partir cet été en toute sécurité numérique ! Avant de partir :

#### ***Dernière minute : j'achète mon voyage directement sur Internet, mon paiement est-il bien sécurisé ?***

Premier réflexe à avoir : il est important de vous assurer que vous êtes sur le bon site. Ensuite, vérifiez que la connexion est sécurisée. Au bas de votre navigateur doit figurer un petit cadenas ou une clé. Assurez-vous également qu'un lien sécurisé encrypté est bien activé : l'adresse URL affichée doit commencer non plus par «http» mais par «https».

C'est uniquement le cryptage des informations que vous envoyez à travers cette page Internet qui empêchera leur exploitation en cas d'interception.



Autre précaution à prendre : n'enregistrez pas vos coordonnées de paiement sur le site marchand que vous utilisez, même s'il vous est familier. Tout site qui vous indiquez votre numéro de carte de crédit le stocke sur son serveur. En cas de piratage, la confidentialité de vos informations est menacée.

### **Suis-je obligé d'avoir un nouveau passeport biométrique pour voyager à l'étranger ?**

Non, rien n'a changé. Vous pouvez continuer de voyager avec votre ancien passeport. Pour aller aux Etats-Unis, à moins de détenir un visa, il faudra vous munir d'un passeport contenant des données informatisées. Pour obtenir un passeport biométrique, la procédure n'est pas différente de celle que vous deviez exécuter auparavant.

Seul changement : un agent d'état civil procédera au relevé de huit empreintes digitales, deux seulement seront enregistrées sur la puce RFID de votre passeport.

### **Je veux utiliser mon téléphone mobile à l'étranger. Puis-je choisir mon opérateur ?**

Avant de partir, pensez tout d'abord à activer votre option à l'international auprès de votre opérateur en France. Une fois arrivé sur place, soit votre téléphone se connecte automatiquement sur un réseau partenaire de votre opérateur français, soit vous pouvez choisir de sélectionner manuellement, dans le menu de votre mobile, le réseau de l'opérateur qui pratique les tarifs de communication les plus avantageux.

Renseignez-vous auparavant sur les tarifs pratiqués. Quel que soit votre opérateur, toutes vos données personnelles (contacts, photos...) sont conservées sur votre carte SIM, ou votre téléphone.

Sur place, il même arrive des malheurs...

### **J'ai perdu mon téléphone ! Et mes contacts ?**

En cas de perte ou de vol de votre téléphone mobile, vous vous demandez souvent comment récupérer vos contacts. Deux possibilités s'offrent à vous :

- Si les contacts sont stockés dans la mémoire de votre appareil, il ne vous sera pas possible de les récupérer. C'est pour cela qu'il est important de sauvegarder ces données sur votre ordinateur.
- Si les données sont sauvegardées sur votre carte SIM et que vous avez souscrit à un service de sauvegarde de données auprès de votre opérateur, alors vous pourrez les récupérer en contactant celui-ci.

### **Je perds mon passeport à l'étranger. Que faire ?**

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes recommande de signaler en premier la perte ou le vol d'un passeport à la police locale du secteur où l'incident s'est produit. Contactez ensuite immédiatement l'ambassade ou le consulat de votre pays. Afin de vous protéger contre une usurpation d'identité, il est essentiel d'effectuer ces démarches sans perdre de temps.

Entamez aussi vite que possible la procédure de renouvellement de votre passeport. Si toutefois vous retrouvez celui-ci après l'avoir signalé perdu ou volé, sachez qu'il n'est de toute façon plus valable et que vous ne pourrez plus l'utiliser pour voyager.

Les nouveaux passeports biométriques ont été conçus pour que votre identité ne puisse

pas être usurpée en cas de perte. Un criminel ne pourra pas falsifier les informations contenues dans la puce sans que cela soit détecté. De même, il ne pourra pas produire une puce identique car il lui sera impossible d'apposer un sceau numérique authentique sur son contenu.

### **Et si je perds ma carte bancaire ?**

Pas d'inquiétude, la protection dont vous bénéficiez est la même que vous soyez à l'étranger ou en France. Cela ne vous dispense pas, à l'étranger comme en France, de prévenir le plus rapidement possible votre agence en cas de vol, de perte ou d'usage frauduleux.

Si vous tardiez trop à faire cette déclaration, votre responsabilité pourrait être engagée et vous seriez tenu d'honorer des paiements effectués sur votre carte par des tiers. Grâce au code secret, votre carte bancaire est protégée. Attention donc à ne pas le noter.

Ayez également toujours votre carte à l'œil : ne laissez pas un serveur ou un vendeur l'emporter hors de votre vue et ne réglez vos achats avec que si l'établissement possède un mode de paiement électronique (à puce ou à bande). Et fuyez les «sabots» !

### **A mon retour... Un ami poste sur Facebook des photos de vacances sur lesquelles je figure, sans mon accord !**

Paramétrez l'envoi de notification des photos sur lesquelles une tierce personne vous marque (dans «Paramètres / Compte / Notifications / Photo / Me marque sur une photo»). Si la publication d'une photo où vous êtes marquée vous gêne, vous pouvez éteindre le marquage de la photo pour qu'elles ne figurent pas parmi les vôtres, voire demander à la personne de la supprimer.

Et pour vos photos personnelles, vous pouvez également contrôler qui peut y avoir accès ou pas, en définissant des listes d'amis (« collègues de travail », « amis proches », « famille »...) et en choisissant au moment de leur publication les personnes qui seront autorisées à les visualiser.

Bien gérer son identité numérique sur le Web est devenu essentiel du fait de la multiplicité des interfaces que nous pouvons utiliser, et donc des « traces » que nous pouvons laisser.

### **A propos de justaskgemalto.com**

Le site Internet Justaskgemalto.com a pour objectif de répondre à toutes les interrogations liées à la sécurité numérique dans la vie de tous les jours. Il permet d'informer de manière simple sur les activités quotidiennes telles que l'utilisation de sa carte bancaire sur Internet et la consultation de son compte bancaire en ligne, la confidentialité de ses données personnelles incluses dans son passeport numérique, son Passe Navigo ou sa carte Vitale, la sauvegarde de ses contacts précieux enregistrés dans son portable grâce à sa carte SIM.